



Photo : ©OMS

Introduction

Le présent rapport annuel rend compte de l'activité de l'OMS dans la Région de la Méditerranée orientale au cours de l'année 2016. Il met l'accent sur les avancées importantes réalisées en réponse aux cinq priorités stratégiques dont ont convenu les pays de la Région en 2012 : renforcement des systèmes de santé sur la voie de la couverture sanitaire universelle ; santé de la mère et de l'enfant ; maladies non transmissibles ; maladies transmissibles ; et préparation et riposte aux situations d'urgence.

L'objectif que représente la couverture sanitaire universelle reste au cœur de l'action déployée dans la Région. En 2016, un cadre d'action pour la promotion de la couverture sanitaire universelle a été mis à jour. Il fournit aux pays une feuille de route claire sur les activités clés à mener en vue de réaliser cet objectif. Ce cadre sert également de guide pour le suivi des progrès, et il précise le type de soutien que l'OMS et les autres partenaires de développement peuvent apporter.

Afin de répondre aux défis liés aux capacités des personnels de santé dans la Région, un cadre d'action pour le développement des personnels

de santé a été élaboré sur la base de la stratégie mondiale sur les ressources humaines adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2016. Reconnaissant que la médecine familiale constitue la meilleure approche pour fournir des soins de santé primaires intégrés centrés sur la personne dans la Région, le Bureau régional a élaboré, en collaboration avec l'Université américaine de Beyrouth, un cours en ligne sur six mois afin d'intensifier la production de médecins de famille dans la Région. Davantage d'efforts ont été déployés pour renforcer l'enseignement médical grâce à la mise en œuvre du cadre d'action sur la réforme de l'enseignement médical. Un cadre d'action régional complet pour le renforcement des soins infirmiers et obstétricaux a été lancé en 2016 et oriente actuellement l'élaboration des stratégies nationales.

Notre action pour renforcer l'information sanitaire se poursuit. Les principaux indicateurs visant à mesurer les progrès réalisés en vue des Objectifs de développement durables ont été incorporés à la liste des indicateurs de base, et les pays ont bénéficié d'un soutien pour entreprendre des examens complets de leurs systèmes d'information sanitaire. Des profils sanitaires complets documentant la situation actuelle, les défis, les lacunes, les opportunités et les orientations futures pour chaque pays ont été publiés en 2016. À la fin de l'année, tous les pays sauf un avaient réalisé des évaluations complètes de leurs systèmes d'enregistrement des actes et de statistiques d'état civil, et avaient élaboré des plans d'action nationaux visant à améliorer leurs systèmes.

Dans la lignée des réalisations obtenues grâce à la mise en œuvre des plans d'accélération pour la santé maternelle et infantile dans les pays qui ont une charge élevée de décès maternels et

infantiles, l'OMS s'est attachée, en collaboration avec l'UNICEF et l'UNFPA, à soutenir les États Membres dans leur lutte contre les causes principales de décès maternels, néonataux et infantiles. Ceci a été rendu possible grâce à l'adoption d'interventions à fort impact ayant un bon rapport coût-efficacité, à la priorité donnée à la qualité des soins de santé maternels et néonataux, ainsi qu'au renforcement de la promotion des soins préconceptionnels. Le Bureau régional a également relancé les efforts pour prévenir et prendre en charge les troubles congénitaux et génétiques.

Des outils de l'OMS visant à soutenir l'intégration de l'égalité des sexes, de l'équité et des droits humains dans les politiques et la planification nationales ont été mis au point et testés en 2016. Une coopération étroite a été maintenue avec les institutions des Nations Unies concernées et la Ligue des États arabes afin de promouvoir la santé, les droits humains et l'égalité des sexes dans le monde arabe. Dans le domaine de la sécurité routière, l'OMS a continué de jouer un rôle normatif et technique au moyen d'actions dans différents domaines liés à la prévention et à la prise en charge des traumatismes dus aux accidents de la circulation. Des consultations d'experts ont été organisées afin d'obtenir l'avis d'experts régionaux et mondiaux de premier plan sur le renforcement de l'action en faveur de la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation et des soins d'urgence associés dans la Région.

En 2016, l'action s'est concentrée sur le renforcement des capacités nationales pour l'élaboration de plans d'action nationaux multisectoriels sur l'activité physique, de plans de marketing social et de campagnes d'information de masse. Les pays ont bénéficié d'un soutien

technique pour le suivi de la croissance, l'élaboration de lignes directrices diététiques, le contrôle et la prévention de l'obésité, et la promotion d'un régime alimentaire sain.

Comme au cours des années précédentes, un soutien a été fourni aux pays dans la mise en œuvre d'un cadre d'action régional sur les maladies non transmissibles. Les efforts se sont concentrés sur l'élaboration de plans d'action multisectoriels sur les maladies non transmissibles, sur l'intégration de la prise en charge des maladies non transmissibles dans les plans de développement nationaux, y compris les plan-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les plans de coopération, ainsi que sur la définition pertinente de cibles nationales. Un soutien a également été apporté aux pays pour le renforcement des systèmes de surveillance des maladies non transmissibles et des facteurs de risque associés. En 2016, les pays ont pris part à l'enquête sur les capacités des pays dans le but d'évaluer les progrès réalisés dans ce domaine. Les résultats seront utilisés afin d'orienter la planification et le soutien aux pays dans l'établissement des rapports sur leurs progrès en vue de l'Assemblée générale des Nations Unies et de l'Assemblée mondiale de la Santé en 2018. Dans le domaine de la lutte contre le cancer, l'OMS a soutenu l'élaboration d'orientations régionales sur la détection rapide de cinq types de cancers prioritaires dans la Région, ainsi que le premier projet de cadre régional sur la prévention et la lutte anticancéreuses. Les activités de lutte antitabac se sont concentrées sur la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac au niveau national. Dans le domaine de la santé mentale, les efforts qui ont continué d'être déployés ont permis de soutenir les États Membres dans la mise en œuvre du cadre régional pour intensifier l'action en matière de santé mentale.

Les progrès réalisés en matière d'éradication de la poliomyélite sont prometteurs, et la Région n'a jamais été aussi proche de la réalisation de cet objectif qu'à l'heure actuelle. Les deux pays d'endémie de la poliomyélite, l'Afghanistan et le Pakistan, ont réduit le nombre de cas de 50 % par rapport à 2015, avec 33 cas en 2016. En plus des actions menées dans ces deux pays, 10 autres pays de la Région ont conduit des activités de vaccination supplémentaires aux niveaux national et infranational dans le but d'atteindre des niveaux élevés d'immunité dans la population et de réduire les risques. Tous les pays sont passés avec succès du vaccin antipoliomyélitique (VPO) trivalent au VPO bivalent en milieu d'année, conformément au plan mondial.

Dans le domaine de lutte contre d'autres maladies à prévention vaccinale, le soutien de l'OMS aux États Membres s'est concentré sur l'augmentation de la couverture vaccinale ; sur l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement, de la qualité des données et de la surveillance ; sur la mise en place de campagnes contre la rougeole ; et sur la création d'une commission régionale chargée de la vérification de l'élimination de la rougeole/rubéole et de l'hépatite B. L'OMS a fourni un appui à l'élaboration de plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens et a identifié une liste d'experts dans les domaines concernés de la santé humaine et animale, afin d'assister les pays dans cet exercice.

La sécurité sanitaire demeure une préoccupation majeure dans la Région. Entre avril et décembre 2016, l'OMS et ses partenaires ont soutenu 10 pays de la Région dans la conduite d'évaluations extérieures conjointes des capacités requises au titre du Règlement sanitaire international (2005). Depuis lors, deux pays ont élaboré des plans d'action nationaux pour

la sécurité sanitaire sur la base des résultats de l'évaluation extérieure conjointe, et les autres pays continuent de bénéficier d'un soutien dans la conduite de leurs évaluations et de l'élaboration de plans d'action nationaux.

Alors que la Région continue d'être confrontée à des crises d'une ampleur et d'un degré sans précédent, cette année a vu la mise en œuvre du nouveau programme de l'OMS pour les situations d'urgence sanitaire au niveau régional. Ce programme ne se contente pas de reconnaître le rôle opérationnel de l'OMS dans la théorie, il garantit également des réglementations et des actions plus rapides et rationalisées dans la pratique. Afin de soutenir les pays dans la réponse aux flambées de maladies infectieuses et aux autres situations d'urgence sanitaire, le Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN) a été agrandi dans la Région de façon à inclure de nouveaux partenaires internationaux à la communauté d'experts régionaux. Les flambées de choléra au Yémen et en Somalie ont été maîtrisées avec efficacité grâce à des interventions de santé publique appropriées qui ont permis d'éviter une propagation internationale majeure. Pour la première fois depuis plusieurs années, l'OMS a été capable d'atteindre l'ensemble des 18 zones assiégées en République arabe syrienne, fournissant ainsi des soins de santé vitaux aux personnes dans le besoin.

Des réunions de haut niveau des ministres et des représentants des États Membres et des missions permanentes à Genève se sont tenues en amont des réunions de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif. Elles ont fourni une occasion parfaite de discuter, avec les ministres de la Santé et les hauts responsables gouvernementaux, des progrès réalisés dans la gestion des priorités principales depuis les premières réunions.

Ces dernières ont eu un impact positif sur le renforcement de l'engagement des États Membres dans les discussions sur la santé et les réformes de l'OMS menées à l'échelle mondiale. Les réunions d'information quotidiennes durant la session du Conseil exécutif et l'Assemblée mondiale de la Santé ont fourni d'autres opportunités aux États Membres de la Région d'interagir et de convenir des positions communes à adopter dans les discussions sur les sujets d'importance pour la Région.

Après avoir pris mes fonctions en février dernier, je me suis lancé, avec l'appui d'une équipe spéciale interdépartementale, dans l'élaboration d'une feuille de route régionale claire qui définit un ensemble de mesures stratégiques pour guider

l'action de l'OMS dans la Région pour les cinq années à venir. Cette feuille de route met en exergue cinq domaines prioritaires de la santé publique qui ont été identifiés en vue d'une action ciblée : les situations d'urgence et la sécurité sanitaire, la lutte contre les maladies transmissibles, la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, et le renforcement des systèmes de santé sur la voie de la couverture sanitaire universelle. Les progrès dans la prise en compte de ces domaines prioritaires ne seront possibles que grâce à notre engagement durable et notre collaboration étroite dans le cadre d'une approche multisectorielle.

Dr Mahmoud M. Fikri
Directeur régional de l'OMS pour la
Méditerranée orientale